

COMITÉ ADMINISTRATIF
Ce 22 octobre 2025

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle de rencontre de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 22 octobre 2025, à 18 h 30.

Présents:	MM. Jaclin Bégin Serge Marquis Yves Dubé Alain Grégoire Pierre Godbout	Prefet Prefet suppléant Secteur centre Secteur nord Secteur est
Directeur général :	M. Normand Lagrange	
Directeur général adj. :	M. Éric Fournier	
Directrice finance :	M ^{me} Laurie Béchard	

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Présentation et acceptation du rapport budgétaire prévisionnel;
4. Administration générale;
5. Développement;
6. Gestion des territoires non organisés;
7. Résolutions diverses;
8. Divers;
9. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-A-171

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNEL

Madame Laurie Béchard, directrice des finances, de l'administration et de l'évaluation foncière, présente le Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025 de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest – Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025

25-A-172 Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter le Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025 de la MRC d'Abitibi-Ouest, tel que présenté.

ADMINISTRATION GENERALE

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

DÉVELOPPEMENT

Partenariat – Projet documentaire « Tins-Lé »

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest a été approchée par un producteur indépendant afin de participer au financement d'un documentaire mettant en vedette une famille de passionnés de course, la famille Bergeron;

ATTENDU QUE la MRC souhaite promouvoir l'image de marque territoriale;

ATTENDU QUE la MRC pourra, en échange de sa contribution financière, obtenir de la visibilité lors de la diffusion du documentaire ainsi que les droits d'utilisation de certains outils promotionnels (photo, texte, vidéo);

25-A-173 **EN CONSÉQUENCE**, proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **DE CONCLURE** une entente avec monsieur Carl Mondello pour le projet documentaire « Tins-Lé »;
- **D'ACCORDER** une aide financière d'un montant de 5 000 \$ provenant de l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 3 « Signature innovation »;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer, pour et nom de la MRC d'Abitibi-Ouest, tout document à intervenir en vertu de la présente résolution.

Sondage « Satisfaction à l'égard des services municipaux » – Offre de service de Léger

ATTENDU QUE

la MRC d'Abitibi-Ouest souhaite mieux connaître la satisfaction des citoyennes et citoyens à l'égard des services municipaux offerts sur son territoire;

ATTENDU QUE,

dans un contexte de changements démographiques et de besoins croissants, la MRC désire recueillir la perception de sa population afin d'évaluer la qualité, l'accessibilité et la pertinence des services municipaux;

ATTENDU QU'

une étude permettrait d'identifier les forces et les points à améliorer, d'appuyer la planification stratégique et d'assurer que les services offerts répondent efficacement aux besoins et attentes de la communauté;

25-A-174

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de service de la firme de sondage Léger, au montant de 20 000 \$, taxes en sus;
- **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2 à cet effet;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer, pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest, tout document à intervenir en vertu de la présente résolution.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

25-A-175

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 18 h 55.

Le préfet

Le directeur général

ADOPTÉ LE : 12 novembre 2025

RATIFIÉ LE : 26 novembre 2025

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.